

## **GE\_GERICHTE ACJC/218/2023 vom 17. Februar 2023**

GE Cour de justice, 2023-02-17, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_acjc\\_218\\_2023](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_acjc_218_2023)

FR: GE\_GERICHTE ACJC/218/2023 du 17 février 2023

IT: GE\_GERICHTE ACJC/218/2023 del 17 febbraio 2023

### **Erwägungen**

#### **E. 7**

décembre 2011 consid. 3) ; Qu'en l'espèce, l'acte d'appel formé par A\_\_\_\_\_ ne contient aucune motivation et aucune conclusion, de sorte que la Cour n'est pas en mesure de déterminer quels sont les points du jugement que l'appelant conteste et les chiffres du dispositif dont il sollicite l'annulation ou la modification ; Que l'appel sera dès lors déclaré irrecevable d'entrée de cause (art. 312 al. 1 in fine CPC); Qu'au vu de l'issue du litige, il ne sera pas perçu de frais judiciaires.

\* \* \* \* \*

- 4/4 -

C/16238/201620 PAR CES MOTIFS, La Chambre civile :

Déclare irrecevable l'appel interjeté par A\_\_\_\_\_ contre le jugement JTPI/14957/2022 rendu le 11 décembre 2022 par le Tribunal de première instance dans la cause C/22366/2020-17. Dit qu'il n'y a pas lieu à perception de frais judiciaires d'appel. Siégeant : Madame Paola CAMPOMAGNANI, présidente; Monsieur Laurent RIEBEN et Madame Ursula ZEHETBAUER GHAVAMI, juges; Madame Valérie BOCHET MARCHAND, greffière.

Indication des voies de recours :

Le Tribunal fédéral connaît, comme juridiction ordinaire de recours, des recours en matière civile ; la qualité et les autres conditions pour interjeter recours sont déterminées par les art. 72 à 77 et 90 ss de la loi sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF ; RS 173. 110). Il connaît également des recours constitutionnels subsidiaires ; la qualité et les autres conditions pour interjeter recours sont déterminées par les art. 113 à 119 et 90 ss LTF. Dans les deux cas, le recours motivé doit être formé dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète de l'arrêt attaqué. L'art. 119 al. 1 LTF prévoit que si une partie forme un recours ordinaire et un recours constitutionnel, elle doit déposer les deux recours dans un seul mémoire.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF indéterminée.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.